



Succession lente et notaire qui me balade

Par **Denise13**, le **30/12/2018 à 13:04**

Bonjour à tous,

Ça va faire bientôt 2 ans que j'attends la succession de mon demi frère décédé. La notaire me balade depuis bientôt 2 ans en sachant qu'il ne manque absolument rien au dossier, alors pourquoi autant de temps pour une succession simple, sans biens ?
Est-ce que quelqu'un peut me dire pourquoi cette lenteur ?

Cordialement

Par **amajuris**, le **30/12/2018 à 14:37**

bonjour,
s'il n'y a aucun bien immobilier dans la succession, le notaire n'est pas nécessaire, la déclaration au trésor public peut être faite par un héritier ou autre.
salutations

Par **Denise13**, le **30/12/2018 à 15:46**

Oui mais je ne souhaitais pas ni la force de m'en occuper au décès, c'est pour cela que j'ai engagé un notaire